



Ecole libre de Loncée
Rue de l'Eglise, 131A
5030 Loncée
www.ecole-libre-lonzee.be
081/61.47.94 – 0473/31.25.88

Lonzée, le 2 janvier 2021

Chers parents,

Un an vient de passer, un autre plein de rêves et d'espoirs prend la relève. Puisse-t-il faire en sorte que le Corona redevienne une bière, Donald un canard et que les bulles se retrouvent dans le Champagne et pas dans nos écoles !

En cette veille de rentrée, la ministre nous charge par voie de circulaire (ci-jointe) de vous rappeler vos responsabilités et vos devoirs en cas de retour d'un voyage en zone rouge de plus de quarante-huit heures.

Ces dispositions s'appliquent aux adultes (parents et enseignants) et aux élèves de tous les niveaux d'enseignement.

Pour rappel, les voyages à l'étranger sont vivement déconseillés. Pour les personnes qui voyagent malgré cet avertissement, un Passenger Location Form (PLF) doit être rempli lors de tout séjour de plus de 48 heures en dehors du territoire¹.

Sur base des décisions du Comité de concertation, toutes les personnes voyageant plus de 48 heures dans une zone rouge sont considérées comme contacts à haut risque. Elles doivent respecter une quarantaine obligatoire de minimum 7 jours, dont elles pourront sortir en cas de résultats négatifs. ²

Grâce aux efforts déployés depuis plusieurs semaines, les chiffres de l'épidémie connaissent une évolution favorable qui permet d'envisager cette rentrée avec davantage d'optimisme et d'espérer un assouplissement progressif des règles sanitaires dans les prochaines semaines et mois. Tout doit être mis en œuvre pour éviter de compromettre ces efforts, en tenant compte du risque que représente le moment des retours de vacances, particulièrement dans le contexte de l'apparition d'une nouvelle variante du virus.

Par ailleurs, je profite de la présente pour vous rappeler de ne pas oublier vos commandes potages et dagoberts via www.ecole-libre-lonzee.be.

En vous remerciant de m'avoir prêté attention, je vous souhaite, à l'aube de cette nouvelle année amour, joie, amitié, bonheur, chance et surtout santé !

Adam Vincent
Directeur

¹ Un test est passé le premier jour de la quarantaine, et un autre le septième jour. Le test n'est prévu que pour les enfants de plus de 6 ans et pour les adultes. Pour la procédure détaillée : <https://www.info-coronavirus.be/fr/>

² Si tel devait être votre cas, merci de m'en informer par retour de mail.